

de sa construction, à telle église la date de la restauration ou heureuse ou maladroite dont elle a été l'objet, etc., etc., etc.

Nous conseillons vivement la lecture de cet ouvrage aux personnes qui désirent approfondir l'étude de nos antiquités nationales. Les chapitres relatifs à Vienne, à Nismes, à Arles, offrent les détails les plus intéressans. Nous copions ici les remarques inspirées par Lyon à M. Mérimée. Il ne faut pas oublier qu'il a donné à son travail la qualification modeste de *notes*; il saute en effet, sans transition aucune, de Fourvières à l'Île-Barbe, et de l'église d'Ainay au Musée.

« Ma première journée a été employée tout entière à visiter une partie des aqueducs romains. M. de Gasparin, fils du préfet du Rhône, et ingénieur des ponts-et-chaussées, a bien voulu m'accompagner. Depuis plusieurs mois il étudie ces travaux gigantesques, et à force de patience et de recherches, il est parvenu à reconnaître toute la ligne qu'ils parcouraient. M. de Gasparin se propose de publier le résultat de ses explorations; elles jetteront sans doute un grand jour sur les procédés hydrauliques des anciens; car toutes les difficultés que pouvait présenter la nature semblent avoir été réunies aux abords de la ville, comme pour montrer que le génie des Romains pouvait triompher de tous les obstacles.

« L'ancien *Lugdunum* était bâti en grande partie sur le coteau de Fourvières, au bas duquel coule la Saône. Presque devant ce coteau, elle se réunissait au Rhône, mais le point de jonction s'est reculé successivement par suite des attérissemens qui ont formé la longue presqu'île de Perrache, dont l'extrémité est maintenant presque hors de la ville. Des sources existent sur le coteau de Fourvières. Mais ce n'était point encore assez pour les Romains que deux grands fleuves et des sources abondantes. Telle était leur délicatesse en fait d'eaux, qu'ils ont entrepris des travaux prodigieux pour amener dans leurs murs celles de sources éloignées de douze lieues. On se trouve bien petit, quand après avoir visité ces ruines superbes, on assiste à une séance d'un conseil municipal, où l'on discute la dépense qu'occasionnera l'érection d'une borne-fontaine.

« Pour amener à Lyon l'eau des montagnes du Forez, il fallait